

La Chambre des métiers multiplie ses partenaires

Plusieurs conventions ont été signées au siège de la chambre consulaire à Tartenson. Un but, mener des actions communes en faveur du développement des entreprises.

L'acte, qui a eu lieu au siège de Tartenson, avait valeur d'événement. La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Martinique (CMAM) a signé des conventions de partenariat avec la Maaf, Pôle emploi, SEMA, DRFIP. Les différentes conventions ont pour objet de définir les conditions de mise en œuvre d'actions communes en faveur de l'artisanat, tant au niveau du développement, de la promotion et de la valorisation des entreprises artisanales que dans l'accompagnement et l'insertion des publics jeunes.

Ainsi, Maaf Assurances, qui a été créée à l'origine avec l'appui des Chambres de métiers et de l'artisanat, entretient depuis, avec celles-ci, des liens privilégiés, et leur apporte son soutien au plan local. Son partenariat se traduira sous forme de participations à des actions économiques, de communication et de manifestations comme la Semaine de l'artisanat, mais aussi à des actions de formation et d'information et des engagements dans le cadre de CAP Apprentissage... S'agissant du Pôle emploi, il permettra de mettre en commun des offres de ser-

vice des partenaires, afin de mener des actions concertées et complémentaires face à la situation de l'emploi à la Martinique. L'objectif est de fixer le cadre des actions qui seront menées conjointement ou de façon coordonnée. Leur décliné opérationnelle fera l'objet de conventions déclinées par territoire selon les besoins identifiés.

POUR UN DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Offrir plus d'opportunités à la population de jeunes, accompa-



Les différents signataires ont paraphé les conventions, avec Hervé Lauréote, président de la Chambre de métiers. Ici, le représentant de la SEMA.



Le président de la Chambre de métiers aux côtés d'Antoine Denara, directeur régional de Pôle Emploi. (Photos Wilfrid Téreau/France-Antilles)

gnier les créateurs et entrepreneurs à s'installer et à pérenniser leurs entreprises, aider à résoudre les

difficultés de recrutement des entreprises artisanales, telle est l'ambition. Pour ce qui est de la SEMA, la Société d'économie mixte Atlantique, la CMAM, a décidé de lui confier l'exploitation de l'immeuble situé à Belle-Étoile à Sainte-Marie. Forts de leurs domaines de compétences respectifs dédiés au secteur artisanal local, les deux entités souhaitent conclure un partenariat pour développer des activités en faveur des entreprises du secteur des métiers de l'artisanat. Parmi les missions entrant dans le champ de cette délégation, réaliser les travaux de mises en conformité et d'aménagement de l'immeuble, mettre à disposition de la Chambre de métiers un espace pour ses activités de représentativité et d'ac-

compagnement des entreprises, assurer la commercialisation des locaux, etc. Ces missions s'inscrivent dans la logique des orientations stratégiques décidées en matière de développement économique et de définition de son offre d'accueil d'entreprises.

Enfin, la convention avec la DRFIP, la Direction régionale des finances publiques de la Martinique, vise à mener des travaux d'harmonisation des données du Répertoire des métiers et du fichier de cette administration. En effet, leurs données relatives aux artisans sont actuellement discordantes. Une situation qui conduit à une évaluation divergente des ressources fiscales de la chambre. Il reste à mettre tout ça en œuvre.

C.I.



L'objectif de ces nouveaux partenariats a été présenté aux différents participants.